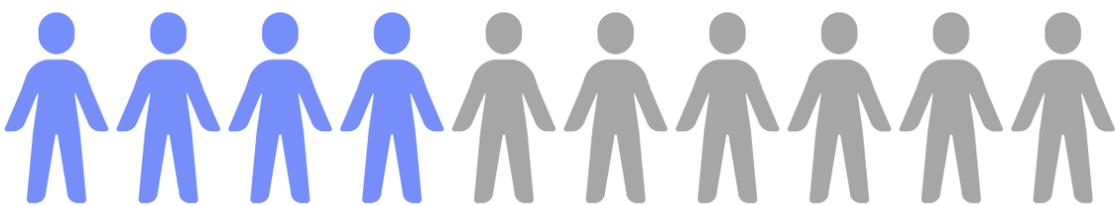
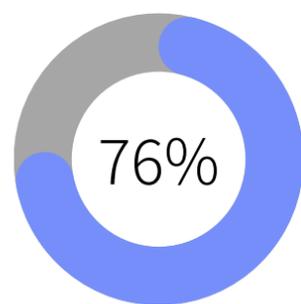


De la politique au progrès : le bond nécessaire du Canada vers l'emploi inclusif

L'inclusion n'est plus un simple « plus », mais un impératif stratégique. Le CCRT démontre que les lieux de travail inclusifs sont plus résilients, innovants et compétitifs.

76% des demandeurs d'emploi

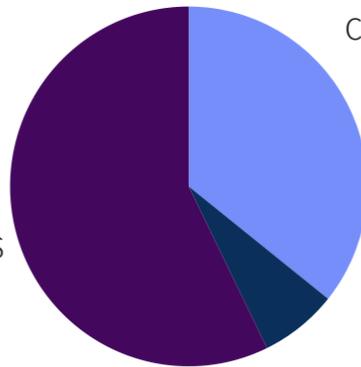
Lorsqu'il s'agit de postuler à un emploi, 76 % des demandeurs d'emploi (cela inclut les demandeurs d'emploi en situation de handicap et ceux qui ne le sont pas) prennent en compte l'approche de l'employeur en matière de diversité et d'inclusion.



> 30%

Plus de 30 % des personnes en situation de handicap déclarent être désavantagées dans leur carrière en raison d'obstacles liés au handicap.

Coût entre 100 et 1 000 \$
57.2%



Coût inférieur à 100 \$
35.7%

Coût supérieur à 1 000 \$
7%

La plupart des mesures d'adaptation sont un coût unique

Selon les services du CCRT, le coût moyen unique des mesures d'adaptation est de 375 \$.

> 60%

Avancement professionnel des personnes en situation de handicap

Plus de 60 % des employeurs n'ont toujours pas de politiques internes pour soutenir l'avancement professionnel des employés en situation de handicap.

> 30%

Perspective sur leur carrière

Plus de 30 % des personnes en situation de handicap déclarent être désavantagées dans leur carrière en raison d'obstacles liés au handicap.

Lisez notre article « De la politique au progrès : le bond nécessaire du Canada vers l'emploi inclusif »

